



Garantie décennale pose de véranda tout vitre

Par **Sylvie999**, le **18/05/2022** à **06:25**

Bonjour j ai fait installer une véranda tout en double vitrage réception des travaux est date de 1. Oct 2012.

J ai 2 vitres fissurée et une avec de la buée entre les 2 vitres.

Je l ai signalé en janvier 2021 mais à ce jour, rien n est fait. J ai fait une mise en demeure avec lettre recommandé avec AR avril 2022. Est ce que c est suffisant pour faire valoir la garantie décennale ou bien il faut l assigner en justice avant la fin de la garantie décennale ?
Merci pour votre retour

Par **Chaber**, le **18/05/2022** à **08:02**

bonjour

[quote]

J ai 2 vitres fissurée et une avec de la buée entre les 2 vitres.

[/quote]

Je doute fort que des vitrages fissurés entrent dans la garantie décennale. Avez-vous une extension Bris de glace dans votre contrat habitation et avez-vous fait une déclaration de sinistres

Pour faire suspendre une garantie décennale il faut tenter obligatoirement une action en justice